



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 mai 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 Janvier 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 20 Janvier 1997

**Annonce de licenciements par le groupe Danone Lu - Voeu adressé
à Mesdames et Messieurs les Parlementaires**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Joël RENOUX, M.
Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M.
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme
Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, M. Michel
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE,
Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme
Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle
LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Christabelle CHOLLET

Monsieur Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames, Messieurs,

Sur proposition du Maire,

Après examen de la Commission Générale,

L'annonce de licenciements par le groupe Danone Lu a conduit la majorité municipale de Niort à décider en urgence le boycott par la Ville des produits proposés par ce groupe pour ce qui concerne la restauration scolaire.

Cette décision politique, qui fait suite à l'appel lancé par les salariés concernés, revêt un caractère symbolique. Elle ne saurait constituer une réponse exclusive à ce problème.

Je vous demande de :

- missionner la commission municipale n° 5 (cadre de vie) mise en place lors de la séance du Conseil du 1^{er} avril 2001 pour la rédaction d'un projet de "charte municipale d'achat" permettant à la collectivité publique, en tant que consommatrice de biens ou de services, d'appliquer des principes respectueux du développement durable et de l'équilibre social auxquels les citoyens niortais sont attachés,
- adresser un vœu à Mesdames et Messieurs les Parlementaires visant à définir un dispositif légal susceptible d'empêcher toute entreprise réalisant des bénéfices de procéder à des licenciements.

Majorité **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	33
Contre :	1
Abstention :	9
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Rodolphe CHALLET

Envoyé en Préfecture le ?
Enregistré en Préfecture le 14/05/2001
Pour ampliation, certifié conforme

no de prefecture

[Ordre du jour](#)